

LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITE - LATIN

L'option facultative LCA : latin est ouverte à tous les élèves de 5° qui le souhaitent. C'est donc à la fin de la sixième qu'il faut se décider. Les élèves de sixième sont déjà sensibilisés à l'Antiquité gréco-latine qui est au programme des cours de français et d'histoire.

I. Pourquoi faire du latin au collège ?

A. Un voyage dans le passé...

L'étude du latin permet de faire un bond dans le passé : elle dépayse et aide à comprendre comment, voilà plus de vingt siècles, vivaient des femmes et des hommes qui ont jeté les bases de notre façon de voir le monde.

B. Pour mieux nous connaître

Mais ces Romains de l'Antiquité nous restent familiers non seulement parce qu'ils nous ont laissé de nombreux témoignages écrits de leur savoir, de leurs sentiments et de leur culture mais aussi parce que nous avons largement hérité, même dans notre vie quotidienne, de leur culture. En effet, l'Antiquité est présente dans notre mode de vie, notre organisation sociale, nos habitudes. Notre goût du spectacle a son origine dans la passion des Grecs et des Romains pour la fête et les contacts humains.

C. Une aide précieuse pour l'étude du français et des langues vivantes

La langue latine est la « mère » de ces langues dites indo-européennes que sont le français, l'italien, l'espagnol, mais aussi l'anglais et l'allemand.

Près de quatre-vingt pour cent du lexique français est issu du latin : aussi, la découverte de mots latins et de leur histoire permet de mieux comprendre leur sens actuel et d'enrichir le vocabulaire en français. En outre, ce travail étymologique facilite la maîtrise de l'orthographe du français : sachant que « compter » vient de « computare », on n'oublie plus les lettres muettes et c'est valable pour bien d'autres mots. Par ailleurs, il existe de nombreuses passerelles entre la grammaire du latin et celle du français.

Le latin constitue également une bonne préparation aux exercices de version et de thème très pratiqués en langues vivantes.

II. En quoi consiste l'option latin au collège ?

A. Une option à suivre de la cinquième à la troisième

Le latin n'est pas un enseignement obligatoire mais une option dite facultative d'une heure hebdomadaire en cinquième et de deux heures hebdomadaires en quatrième et en troisième. Cependant, une fois choisie, cette option ne peut être abandonnée et doit être suivie tout au long de la scolarité, de la cinquième à la troisième.

Au collège, l'étude du latin ne se résume pas à l'apprentissage de la grammaire et aux exercices de version et de thème même si l'étude de la langue reste nécessaire pour la lecture et la compréhension des textes.

B. Un programme diversifié

Les nouveaux programmes sont plus attractifs et accordent une attention accrue à l'étude de la civilisation antique dans toutes ses manifestations.

Une grande place est dévolue à la découverte de la vie quotidienne des Romains mais aussi à l'Histoire Antique et à la Mythologie.

C. Des méthodes variées et des activités ludiques

La civilisation antique sera découverte à partir de textes latins authentiques (en traduction complète, partielle ou à effectuer) mais aussi à partir d'extraits de films ou d'images ou encore de courts romans en langue française.